



Service du haut fonctionnaire de défense et de sécurité

→ Rapport d'activité 2009

“ Le prix de la liberté
c'est la vigilance éternelle ”
Thomas Jefferson

Sommaire

► LES MISSIONS DU SERVICE ET LE TRAVAIL EN RÉSEAUX	3
► LES INCIDENTS EN 2009 ET L'ÉTAT DES MENACES	4
► ACTIVITÉS GÉNÉRALES	5
Esprit de défense et de sécurité	5
Protection du secret	6
Domaine spatial	6
Activités transversales ou particulières	6
Activités internes	7
► PLANS DE DÉFENSE ET DE PRÉVENTION DE CRISE	8
Vigipirate et directives nationales de sécurité	8
Plan de prévention et de lutte « Pandémie grippale »	9
Risques majeurs, naturels ou technologiques	10
Autres activités	10
► SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION (SSI)	11
Exemples d'interventions sur incidents	11
Recommandations et sensibilisations	12
Pilotage	13
Autres activités	14
► PROTECTION DU PATRIMOINE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DANS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE	15
Exemples d'interventions sur incidents	15
Coopérations internationales et accès dans les laboratoires de recherche	15
Lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs	16
Intelligence économique	17
Autres activités	18
► PERSPECTIVES POUR 2010	19

→ Les missions du service et le travail en réseaux

Chaque ministre dispose d'un haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) dont les attributions générales sont fixées par le code de la défense (articles R1143-1 à R1143-8).

Pour les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les missions du service - commun aux deux ministères - se structurent autour de trois piliers (les plans de défense et de prévention de crise ; la sécurité des systèmes d'information ; la protection du patrimoine scientifique et technique dans les échanges internationaux et l'intelligence économique, et d'un ciment fédérateur : l'esprit de défense et de sécurité. Outre ces missions, le HFDS :

- a en charge la protection du secret (habilitations « Confidentiel-Défense »...) ;
- est membre consultatif de la Commission interministérielle pour l'étude d'exportation des matériels de guerre (CIEEMG) ;
- est l'autorité d'accréditation de la sécurité du système spatial européen ORFEO (COSMO-Skymed et Pléiades) et des stations GALILEO sur le territoire français.

Le service est composé de dix agents permanents et de trois experts à temps très partiel. Il travaille en réseaux avec :

- les fonctionnaires de sécurité de défense (FSD) dans les organismes de recherche, les universités et les écoles d'ingénieurs ;
- les responsables de sécurité des systèmes d'information (RSSI) des académies et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- les correspondants « pandémie grippale » dans les académies ;
- les délégués de défense des trinômes dans les académies et les relais défense des établissements d'enseignement supérieur.

→ Les incidents en 2009 et l'état des menaces

- En France, le risque terroriste est resté élevé avec des signes précurseurs significatifs justifiant le maintien du plan Vigipirate au niveau rouge et des adaptations particulières en fonction des circonstances.
- La tempête Klaus du 25 janvier et de multiples incidents tout au long de l'année (incendies, fuites de gaz...) ont rappelé la nécessité de protéger les établissements scolaires et d'enseignement supérieur et de recherche contre les risques naturels et technologiques.
- La pandémie de grippe A a montré qu'une pandémie est toujours possible et que les conséquences peuvent en être très graves si l'agent pathogène est virulent, en particulier chez les enfants.
- Les résolutions de l'ONU n° 1874 et 1887 ont illustré les risques toujours très présents de prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.
- Le développement légitime des relations internationales dans l'enseignement supérieur et la recherche a accru les risques de pillage de nos savoirs et nos savoir-faire.
- Les conflits, au niveau des États comme des entreprises ou des établissements, se sont multipliés dans l'espace virtuel d'Internet tandis que les fraudes aux cartes sans contact ont commencé à prendre leur essor.
- Les préoccupations de défense et de sécurité, toujours insuffisantes, se sont développées aux ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

→ Activités générales

Esprit de défense et de sécurité

L'ensemble des activités du service a contribué à son développement. Il a été spécifiquement mis en œuvre en 2009 par :

- ▶ l'accompagnement du quatrième protocole avec le ministère de la Défense ;
- ▶ la co-animation du réseau des trinômes académiques ;
- ▶ la participation aux groupes de travail de la commission Armée-Jeunesse et la diffusion du rapport du groupe de travail « Scolarité partagée » ;
- ▶ la participation aux auditions et aux travaux du groupe « Défense et enseignement supérieur » ;
- ▶ la participation au groupe de travail sur la nouvelle JAPD (journée d'appel de préparation à la défense) ;
- ▶ la participation à la 6^e rencontre Éducation-Défense à Dunkerque organisée par le trinôme académique du Nord-Pas-de-Calais et la rédaction d'un article (lire l'article), et la participation au colloque inter-académique de la zone de défense Sud-Ouest ;
- ▶ la supervision de la formation des cadres des deux ministères à l'Institut des hautes études de la Défense nationale, la participation au jury de sélection de la session nationale de cet institut et la co-organisation de son séminaire « Cohésion nationale et citoyenneté » ;
- ▶ l'intervention du HFDS à l'École supérieure de l'Éducation nationale le 20 mars devant des inspecteurs de l'Éducation nationale et la contribution au plan de formation de cette école ;
- ▶ le suivi du livre blanc « Défense et sécurité nationale » ;
- ▶ le suivi de l'expérimentation « Cadets de la défense » ;
- ▶ l'interview par l'AEF : « Les universités ont plus de responsabilités en matière de sécurité » le 13 mars ;
- ▶ la relecture du projet de décret créant l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice ;
- ▶ la participation à une réunion technique franco-britannique relative à la radicalisation et la contribution aux suites de cette réunion ;
- ▶ la circulaire parue aux BO du MEN et du MESR relative aux concours « Trophée Civisme et Défense » et « Prix Armée-Jeunesse » et la participation aux jurys correspondants.



Réunion nationale
des trinômes académiques
à l'IHEDN, janvier 2009

©Jacques Robert/SGA-DMPA

Protection du secret

L'activité a été soutenue avec :

- l'habilitation ou le renouvellement d'habilitations de 350 personnes au niveau « Confidential Défense » ou « Secret Défense » ;
- des propositions de mise à jour du catalogue des emplois pour les habilitations « Confidential Défense » ;
- l'inventaire des documents classifiés en administration centrale, dans les académies, les universités, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les autres établissements sous tutelle ;
- l'inventaire des coffres lors du changement du ministre de l'Éducation nationale ;
- la création d'une zone protégée.

Domaine spatial

L'activité a été très dense avec :

- la rédaction de trois notes sur la sécurité de l'activité spatiale en Guyane, dont une co signée avec la secrétaire générale du ministère de l'Intérieur et de l'Outre-mer, et une inspection sur site ;
- la participation aux travaux de révision de la directive de haut niveau « satellite d'observation de la Terre » ;
- la délivrance d'un « Interim approval to operate » pour le segment sol français du programme spatial franco-italien COSMO-Skymed ;
- la prise en charge de l'accréditation des sites GALILEO sur le territoire français et la délivrance d'autorisations de déploiement de matériels à Kourou et à Toulouse ;
- une contribution aux évolutions interministérielles quant aux dérogations à la prise de vue aérienne.

Satellite d'observation de la terre "Pleiade" chez Thales Alenia Space à Cannes, 4 juillet 2008



© CNES/Thales Alenia Space/Yoann Obrenovitch, 2008

Activités transversales ou particulières

Le service a également mené des activités transversales ou particulières avec :

- la désignation ou le renouvellement de 34 fonctionnaires de sécurité de défense (FSD) ;

- ▶ l'organisation d'un séminaire des fonctionnaires de sécurité de défense ;
- ▶ la proposition de mise à jour du guide juridique du chef d'établissement ;
- ▶ la réception de 97 alertes du centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC) et leur retransmission filtrée aux cabinets ;
- ▶ l'inspection du laboratoire P4 (pathogènes de classe 4), centre de recherche sur les virus unique en Europe ;
- ▶ une intervention devant les délégués régionaux à la recherche et à la technologie (DRRT) ;
- ▶ une enquête sur la passation d'un marché de sécurité suite à un article de presse ;
- ▶ une audition par des auditeurs du centre des hautes études militaires ;
- ▶ le témoignage en commission disciplinaire d'un chercheur et une interview dans le journal Le Monde sur les fonctions de HFDS et de FSD ;
- ▶ la participation au comité de pilotage de mise en œuvre de l'accord franco-américain sur la coopération scientifique et technique relative aux affaires de sécurité intérieure ;
- ▶ la participation au comité de pilotage interministériel du programme européen de recherche en sécurité (PERS) ;
- ▶ la contribution à la rédaction d'un décret relatif aux biens et technologies à double usage ;
- ▶ la contribution à l'évolution des textes relatifs aux conseillers de défense ;
- ▶ des avis sur la demande de consultation en dérogation des archives nationales ;
- ▶ l'enrichissement et la restructuration des portails du service sur les sites www.education.gouv.fr et www.enseignementsup-recherche.gouv.fr ;
- ▶ l'alimentation régulière du portail du HFDS sur l'intranet et l'extranet Pleiade du MEN et du MESR.

Activités internes

Le service a également eu de fortes activités internes qui devraient améliorer sa sécurité et son efficacité avec :

- ▶ le renouvellement des experts en matière de protection du patrimoine scientifique et technique et la désignation d'un conseiller de défense ;
- ▶ un renforcement de la protection des locaux ;
- ▶ l'installation de la salle de crise ministérielle ;
- ▶ le déménagement des archives ;
- ▶ le déploiement de l'Intranet sécurisé interministériel pour la synergie gouvernementale (ISIS) ;
- ▶ l'enrichissement important de l'intranet ;
- ▶ la formation des agents.

→ Plans de défense et de prévention de crise

L'année 2009 a été fortement marquée par la pandémie de grippe A. La gestion de cette crise a été l'occasion de mettre en pratique quelques grands principes qui s'attachent à ce type de situation :

- ne pas sous-estimer la menace, sans pour autant tomber dans la paranoïa ou l'alarmisme. La pandémie s'est bien manifestée alors que bon nombre d'observateurs n'y croyaient pas ;*
- s'y préparer en prenant en compte les différents aspects impactés sur le plan de l'organisation, de la technique, du juridique, de la communication... ;*
- privilégier une approche modulaire (boîte à outils) dans la mise en œuvre des stratégies de réponses plutôt que des schémas rigides inadaptés à la situation ;*
- communiquer pour partager les connaissances, expliquer les décisions et couper court aux rumeurs qui circulent ;*
- agir de façon solidaire en ayant à l'esprit que la défense de chacun contribue à la protection de tous ;*
- gérer l'après-crise de façon à tirer le plus possible d'enseignements pour l'avenir.*

Vigipirate et directives nationales de sécurité

Au titre de la mise en œuvre du plan Vigipirate de lutte contre le terrorisme, le service a :

- mené une enquête auprès des préfets de zones de défense métropolitaines ;
- supervisé le renforcement des contrôles d'accès pour les sites de la rue Descartes et de la rue de Grenelle ;
- établi des recommandations sur l'usage des équipements de vidéo-protection dans la sécurisation des établissements scolaires ;
- participé au groupe de travail interministériel sur la rénovation des plans de la famille Vigipirate et au groupe de travail du programme interministériel « R&D NRBC-E » ;
- participé au comité de pilotage de l'exercice majeur NRBC 09-10 de simulation d'attentats multiples ;
- organisé la réponse à des réquisitions judiciaires.

Au titre des directives nationales de sécurité, le service a instruit les plans de sécurité des opérateurs du secteur « espace » dont il avait la primo-tutelle et obtenu un avis favorable de la commission interministérielle de défense et de sécurité des secteurs d'activités d'importance vitale (CIDS-SAIV). Les plans des opérateurs du secteur « recherche

publique » ont fait l'objet d'échanges avec les organismes concernés. Les points d'importance vitale des industries de l'armement dans le domaine spatial ont fait l'objet d'un accord avec le ministère de la Défense.

Plan de prévention et de lutte « Pandémie grippale »

Différentes actions ont été menées de janvier à avril :

- l'intervention au deuxième colloque « Prévention et gestion de la crise pandémique sanitaire, économique et sociale », le 23 janvier 2009 ;
- la participation à l'exercice majeur de crise PANDÉMIE 09, le 10 mars ;
- des travaux préparatoires relatifs à la protection des personnes et au maintien de la continuité des activités.

L'activité a été très importante à partir des passages en phase 4 (27 avril) et 5 (29 avril) décidés par l'Organisation mondiale de la santé, la phase 6 ayant ensuite été décidée le 11 juin.

Le service du HFDS a notamment procédé au recensement des besoins en matière de masques FFP2 et à la mise à jour de la répartition entre les académies, tant au niveau de l'enseignement scolaire que de l'enseignement supérieur.

Il a participé à l'élaboration des principales circulaires des ministères (une quinzaine) relatives à la conduite à tenir dans les établissements en cas de pandémie, aux déplacements à l'étranger et à la vaccination des élèves dans les établissements scolaires.

Il a tenu à jour les données relatives à l'élaboration des plans de continuité dans les services déconcentrés et dans les établissements scolaires, supérieurs et de recherche en veillant à ce que tous fournissent les informations attestant de leur préparation à une situation de pandémie.

Il a participé à l'animation du réseau des correspondants académiques « pandémie grippale » en mutualisant certaines informations et en facilitant les échanges sur les bonnes pratiques lors des réunions organisées par le ministre de l'Éducation nationale.

Il a participé régulièrement aux réunions, de « mardi grippe », de la cellule interministérielle de crise communication et de la cellule ministérielle de crise.

©Philippe Devemay/MEN



Point de situation
avec les correspondants
« pandémie grippale »,
18 août 2009 au MEN



Afin de recenser, dans les délais les plus courts, les fermetures de classes et d'établissements prises par les préfets pour limiter la circulation du virus, le service a mis en place, en utilisant l'intranet Pleiade du MEN, un système de remontée d'informations permettant de consolider et d'agréger par académie les données relatives aux fermetures. Utilisé par le cabinet du ministre, celui-ci a pu suivre quotidiennement l'évolution de l'impact de la pandémie sur les établissements scolaires. Ce même outil, adapté, a également permis d'établir quotidiennement une situation précise et fiable de l'avancement de la campagne de vaccination dans les collèges et les lycées.

Il a également préparé les réponses à sept questions parlementaires : n° 51760, 51762, 57800, 59608, 59609, 62374 et 62378.



© Service HFS/MEN et MESR

Séminaire des correspondants « pandémie grippale », intervention du professeur Didier Houssin, directeur général de la Santé, 26 août 2009

Risques majeurs, naturels ou technologiques

Différentes activités sont à noter :

- la participation à l'exercice majeur SAUVEGARDEX 09 d'évaluation de la coordination civile/militaire dans la réponse aux crises et à l'exercice majeur SECNUC 09 simulant l'arrivée imminente d'un panache radioactif ;
- la participation à un exercice de confinement au collège Robert-Doisneau à Montrouge ;
- des échanges avec les académies concernées pour un retour d'expérience suite à la tempête Klaus du 25 janvier dans le sud-ouest de la France ;
- la participation au comité de pilotage interministériel relatif à l'éducation à la responsabilité face aux risques ;
- l'audition par l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement.

Autres activités

- Propositions pour les permanences des membres des cabinets en matière de sécurité (MEN et MESR).
- Participation aux réflexions ministérielles et interministérielles relatives aux systèmes d'information géographique.
- Diffusion du plan national de continuité électrique.
- Participation aux réunions interministérielles sur la sécurité comme thème de recherche.
- Inspection de huit sites académiques ou universitaires.

→ Sécurité des systèmes d'information (SSI)

Exemples d'interventions sur incidents

Le HFDS (FSSI) n'a pas vocation à gérer l'ensemble des incidents sur les systèmes d'information. Il ne saurait se substituer aux responsables techniques ou juridiques. Toutefois, son rôle peut être stratégique en cas de dysfonctionnements de la chaîne fonctionnelle SSI locale, d'incidents à portée médiatique, d'atteintes au patrimoine scientifique ou en cas d'incidents à périmètre multi-tutelles ou interministériel.

Janvier 2009 : *l'alerte sur une vulnérabilité critique du logiciel Windows exploitée par le ver « Conficker » a été diffusée par le HFDS auprès de tous les AQSSI : secrétaire général de l'administration centrale, recteurs d'académies, présidents d'universités, directeurs généraux d'organismes de recherche, directeurs d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Parallèlement, les RSSI ont mis en œuvre les instructions techniques recommandées par le CERTA et le CERT-Renater.*

Le service du HFDS (FSSI) a mis à jour un suivi de situation hebdomadaire pour le SGDSN, les remontées d'information sur le nombre de postes infectés et les conséquences opérationnelles étant stratégiques dans une phase de pré-crise pour les décideurs. En conclusion, l'incident a été traité avec sérieux par l'ensemble de la communauté et a permis de maîtriser sa propagation.

Avril 2009 : *le CERTA a signalé à une délégation régionale à la recherche et à la technologie (DRRT), par courriel et par téléphone, la défiguration de son site web avec hébergement de contenus illicites (jeux en ligne).*

Les pages compromises étant toujours en ligne une semaine après, le HFDS (FSSI) a alerté le délégué sur ses responsabilités juridiques en tant que directeur de la publication du site web. Il a alors découvert qu'il ne maîtrisait pas son service web pour des raisons d'externalisation, que l'hébergeur ne répondait pas aux demandes de suppression des pages compromises et que la vulnérabilité exploitée ne pouvait pas être corrigée car le contrat de maintenance n'avait pas été renouvelé.

La délégation a finalement réglé cet incident, mais avec beaucoup de difficultés. En juin, le HFDS a sensibilisé les DRRT sur les risques juridiques liés aux systèmes d'information lors d'une journée du réseau.

Juillet 2009 : une université parisienne a été informée par son opérateur de téléphonie vocale d'une probabilité de fraude sur du trafic international vers des serveurs automatiques durant un week-end. Très rapidement, les administrateurs internes ont reconfiguré la passerelle incriminée et ont ainsi permis l'arrêt du trafic délictueux.

Parallèlement, la présidence de l'université a décidé de porter plainte et en a informé le HFDS (FSSI). Celui-ci a proposé une aide dans la démarche judiciaire par la mise en contact avec la personne compétente du CERTA.

Le RSSI de l'université a bénéficié ainsi de conseils pour collecter les données et faire enregistrer la plainte afin qu'elle soit traitée dans les meilleurs délais. Au-delà du préjudice d'attaque d'un serveur interne pour générer des flux vers des destinations internationales, le surcoût de taxation s'est élevé à plus de 10 000 euros H.T.

Juillet 2009 : un organisme de recherche dont un des centres se situe en Océanie a dû accueillir une conférence de presse dans le cadre d'une manifestation internationale.

Le RSSI a interrogé le HFDS (FSSI) sur les précautions à prendre quant à la mise à disposition de services de télécommunications aux journalistes, notamment en accès wi-fi. Sur la base des recommandations du HFDS (FSSI), le fonctionnaire de sécurité et de défense (FSD) et le RSSI de l'organisme ont su mettre en place une solution répondant aux besoins de l'événement (disponibilité et confidentialité des communications pour les journalistes) tout en garantissant la responsabilité juridique de l'organisme et en validant les solutions avec les instances territoriales.

Parallèlement, le réseau Renater, informé, a proposé de renforcer ses procédures de supervision durant l'événement.

Recommandations et sensibilisations

Le service a fait de nombreuses recommandations et actions de sensibilisation pour renforcer la sécurité telles que :

- la proposition de nomination d'une autorité qualifiée pour la sécurité des systèmes d'information (AQSSI) et d'un responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) pour l'administration centrale avec une lettre de mission type pour le RSSI. La proposition a été suivie et officialisée par deux arrêtés publiés aux BO du 16 avril et du 24 septembre 2009 ;



Séminaire de sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information à destination de l'encadrement supérieur de l'administration centrale du MEN et du MESR

© Service HFDS/MEN et MESR

- la sensibilisation des AQSSI par circulaire n° D2009-72/HFDS/JMD du 29 janvier 2009 relative à la sécurité des systèmes d'information et à une vulnérabilité critique du logiciel Windows ;
- l'organisation et la co-animation d'un séminaire de sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information à destination de l'encadrement supérieur de l'administration centrale le 29 janvier ;
- la sensibilisation à la sécurité des maîtrises d'ouvrage des systèmes d'information de l'administration centrale et la participation à l'élaboration des supports du parcours de formation des maîtrises d'ouvrage en matière d'organisation et d'analyse de besoins de sécurité ;
- l'ouverture des journées des RSSI des académies en mai ;
- la rédaction de deux bulletins Vigi@net relatant des incidents marquants sur la sécurité des systèmes d'information au niveau national et international ;
- la sensibilisation de la communauté des acheteurs du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au travers du "groupe logiciel", groupe d'achat et négociation des prix en matière de logiciels mais aussi de matériels ;
- l'aide à une université pour la programmation de journées de sensibilisation à la SSI à destination des décideurs régionaux ;
- la préparation d'une lettre du directeur du cabinet du MESR à un organisme de recherche suite à la multiplication de vols d'ordinateurs portables.

Pilotage

Le service a contribué à diverses actions de pilotage par :

- le suivi de la mise en œuvre du schéma directeur de la sécurité des systèmes d'information (SDSSI) ;
- la participation au comité de pilotage du schéma stratégique des systèmes d'information et de télécommunication (S3IT) et au comité de suivi du schéma directeur des infrastructures (SDI) ;
- la participation au comité de pilotage des systèmes d'information de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- la mise en place d'un mode de travail et de pilotage entre le groupe de travail SDS-SUP, le comité de pilotage des systèmes d'information, la nouvelle sous-direction SDIES du MESR et la conférence des présidents d'université ;
- la participation au comité de pilotage « Écoles Internet 2009 » ;
- la contribution à la mise en place des observatoires zonaux de la sécurité des systèmes d'information (OZSSI) dans chaque zone de défense ;

- ▶ la clarification du pilotage des autorités de certification internationales dans le cadre des projets de grilles de calcul internationales et la recherche de solutions juridiques et/ou techniques pour la mise en place d'un contrôle répondant aux risques d'usages à des fins de prolifération ;
- ▶ le suivi des mesures mises en œuvre par les sites inspectés par la DCSSI en 2008.

Autres activités

- ▶ Aide à l'organisation de la visite d'une délégation de dirigeants d'un pays sensible, spécialistes des questions de l'Internet et des télécommunications, et recommandations pour la mise en place d'un parcours de notoriété.
- ▶ Participation et animation de l'exercice interministériel du 23 juin 2009 à destination de la chaîne fonctionnelle et opérationnelle sur des scénarios d'incidents avérés ou attendus.
- ▶ Mise en place avec le CERTA d'une surveillance des sites de publication des résultats du baccalauréat 2009 sur la base d'une procédure et d'un annuaire d'alerte validés par les RSSI concernés.
- ▶ Participation aux groupes de travail sur les cartes sans contact, la plateforme sécurisée pour les pôles de compétitivité et les déplacements à l'étranger.
- ▶ Saisie de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pour une demande d'avis sur la sécurisation de l'application siRHen (gestion des moyens et des personnels du ministère) dans le cadre des obligations prévues par la CNIL ;
- ▶ Réponses à deux questions parlementaires relatives aux mesures prises par le MEN et le MESR face à la cybercriminalité : n° 53072 et n° 53074.

→ Protection du patrimoine scientifique et technique dans les échanges internationaux et intelligence économique

Exemples d'interventions sur incidents

Suite au meurtre d'un chercheur de l'IRD, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a écrit aux présidents d'universités et aux directeurs d'établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche pour les sensibiliser à leurs responsabilités à l'égard de leurs personnels en mission. La lettre annonçait un séminaire des fonctionnaires de sécurité de défense organisé par le HFDS et contenait en annexe ses recommandations actualisées quant au comportement à adopter pour prévenir les risques inhérents aux déplacements à l'étranger.

Dans le respect des résolutions de l'ONU relatives à la lutte contre la prolifération, le service a refusé le stage d'un ressortissant d'un pays proliférant dans un laboratoire de biologie pouvant déboucher directement sur le développement d'agents neurotoxiques.

Le service, ayant été informé de la situation d'un étudiant non autorisé à faire un stage dans un laboratoire sensible, a découvert que celui-ci a fait une manœuvre de contournement en se faisant affecter dans un laboratoire voisin et qu'il lui suffisait de traverser un hall pour poursuivre ses travaux antérieurs. Le service a bloqué cette manœuvre.

Le service, ayant appris qu'une délégation importante en nombre d'un pays sensible s'était fait inviter dans le cadre d'une coopération décentralisée pour visiter des équipements sensibles, a entrepris les démarches nécessaires pour que cette délégation soit accompagnée et encadrée dans le respect de consignes sécuritaires.

Coopérations internationales et accès dans les laboratoires de recherche

Le service du HFDS a fait appliquer l'instruction interministérielle 486 relative à la protection du patrimoine scientifique et technique français dans les échanges internationaux (hors Union européenne), avec le souci de sécuriser leurs légitimes développements.

Dans le contexte du renouvellement des experts scientifiques de l'équipe, ont notamment été examinés, sans compter ceux vus uniquement par les fonctionnaires de sécurité de défense :

- 450 accords de coopération impliquant les universités ou les organismes de recherche (21 avis défavorables ou demandes de modification) ;
- 285 projets de coopération internationale (11 avis défavorables) ;
- plus de 1 150 demandes de visites et stages dans les établissements sensibles (47 refus ou demandes de réorientation) ;
- 64 projets de recrutement de personnels étrangers hors Union européenne.

D'autres activités ont été menées telles que :

- la sensibilisation d'une quarantaine de vice-présidents de relations internationales sur les questions de propriété intellectuelle, de responsabilités partagées avec les organismes de recherche, d'intégration des étudiants étrangers au sein des campus et de l'application des articles D123-15 à D123-22 du code de l'éducation ;
- la réorganisation calendaire et opérationnelle (instructions...) des coopérations financées ou co-financées par le ministère des Affaires étrangères et européennes afin de mettre en phase les deux ministères en matière de politique de coopération internationale ;
- la veille scientifique et l'actualisation de la liste des laboratoires à régime restrictif ;
- la mise à jour de la contribution du MESR à la procédure de vigilance consulaire en ce qui concerne la délivrance des visas pour des étudiants ou scientifiques étrangers et le traitement des dossiers correspondants.



©Photothèque Institut Pasteur, Lille

Manipulation d'un Pasteurien
dans le laboratoire P3
de haute sécurité

Lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs

Le HFDS a été désigné comme point d'entrée privilégié pour les concertations interministérielles en matière de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive (NRBCE : nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosifs de masse) et de leurs vecteurs (ballistique). Le service a mené différentes actions sur ce sujet, notamment :

- la participation aux travaux interministériels et à l'exercice IMDEX09 sur l'organisation à mettre en place pour faire face à une Inspection par mise en demeure (IMD) en France en application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction ;
- des contributions aux groupes de réflexion sur la mise en œuvre de la convention du 10 avril 1972 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ;
- la participation à l'élaboration de la note interministérielle n° 75/SGDN/AIST et de l'instruction n° 74/SGDN/AIST du 24 mars et leur diffusion large par circulaire du HFDS ;
- la participation au groupe de travail du secrétariat général des affaires européennes portant sur la communication de la Commission européenne sur la non-prolifération nucléaire ;
- la participation à l'élaboration de la position française quant aux recommandations de la Commission européenne au Conseil européen pour autoriser la Commission à entamer des négociations entre Euratom et différents pays non européens ;
- la diffusion aux laboratoires de recherche fondamentale concernés du guide de sensibilisation à la classification des informations en fusion par confinement inertiel (FCI) et du décret n° 80-247 relatif aux activités d'études et de recherches dans le domaine de la fusion thermonucléaire par confinement inertiel ;
- des réactions diverses à des signes extérieurs de coopération avec l'Iran.

Intelligence économique

Les actions de protection du patrimoine scientifique et technique dans les échanges internationaux sont des actions d'intelligence économique défensive. Le service a également :

- participé aux groupes de travail interministériels sur l'intelligence économique (groupe permanent et groupes de travail spécifiques) ;
- assuré la veille du comité de suivi des entreprises stratégiques ;
- contribué à trois contrôles d'investissements étrangers dans les secteurs sensibles.



Dispositif de repérage aérien (1935)

© CNRS Photothèque/Fonds historique

Autres activités

- ▶ Contribution à la prise en compte des aspects de sécurité dans différentes affaires, notamment l'analyse des congrès sensibles organisés en France, l'exportation de matériels de technologies sécuritaires et l'usage potentiel des nanotechnologies. Participation aux groupes de travail interministériels sur ces sujets.
- ▶ Participation aux groupes de travail pilotés par le secrétariat général de la Défense nationale ou par le ministère des Affaires étrangères et européennes relatifs aux politiques « pays ».
- ▶ Contribution à l'audit du dispositif français de protection du patrimoine scientifique et technique dans les échanges internationaux.
- ▶ Relations avec l'Académie des sciences sur des sujets sensibles.
- ▶ Proposition de délégation d'instruction et de décision faite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).
- ▶ Interview par L'Officiel de la Recherche et du Supérieur « Coopération internationale : les conseils du haut fonctionnaire de défense et de sécurité » le 25 mars.
- ▶ Sensibilisation des conseillers scientifiques en ambassade lors de réunions organisées par le ministère des Affaires étrangères et européennes les 7 et 15 juillet.
- ▶ Sensibilisation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) aux questions de protection du patrimoine scientifique et technique dans les échanges internationaux.

→ Perspectives pour 2010

En 2009, les projets prioritaires annoncés dans le rapport d'activités 2008 ont été globalement réalisés, avec :

- l'organisation d'un séminaire des fonctionnaires de sécurité de défense (tenue le 7 janvier 2010) ;
- huit inspections de sites académiques ou universitaires par rapport aux dix sites universitaires prévus ;
- un début de déclinaison de la circulaire interministérielle relative à la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs ;
- l'animation du réseau des correspondants « pandémie grippale » ;
- la participation à l'exercice majeur de crise PANDEMIE 09 ;
- la contribution au guide juridique du chef d'établissement ;
- des propositions pour les permanences des membres des cabinets en matière de sécurité ;
- le raccordement des deux ministères à l'Intranet sécurisé interministériel pour la synergie gouvernementale (ISIS) ;
- des propositions de mise à jour du catalogue des emplois pour les habilitations « Confidentiel Défense ».

L'aide à la mise en place du référentiel général de sécurité (RGS) en matière de sécurité des systèmes d'information n'a pas été réalisée en l'attente de la publication officielle de ce référentiel.

Pour 2010, les projets suivants, identifiés à la date de rédaction de ce rapport, seront privilégiés en plus de l'activité régulière du service :

- l'organisation du retour d'expérience suite à la pandémie de grippe A et mise à jour du plan ministériel de prévention et de lutte « pandémie grippale » ;
- l'organisation d'un séminaire des fonctionnaires de sécurité de défense ;
- une sensibilisation des porteurs de grands projets immobiliers sur les études de sûreté et de sécurité publiques prévues par le code de l'urbanisme compte tenu de l'opération Campus et du grand emprunt ;
- une enquête d'auto-évaluation de la sécurité d'un campus d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche ;
- l'inspection de dix sites académiques ou d'enseignement supérieurs et de recherche ;

- la participation à l'actualisation du plan gouvernemental en cas de crue centennale de la Seine ;
- l'information et l'accompagnement de l'ensemble des autorités administratives relevant des deux ministères sur la mise en place du référentiel général de sécurité (RGS) applicable dans le cadre des échanges par voie électronique entre autorités administratives et usagers ainsi qu'entre autorités administratives ;
- la participation à l'élaboration d'une politique de sécurité des systèmes d'information générique pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- des propositions au président de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur et au directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle en vue d'une meilleure prise en compte des questions de sécurité dans les évaluations quadriennales ;
- la participation aux groupes de travail sur la refonte du dispositif français de protection du patrimoine scientifique et technique (PPST) dans les échanges internationaux ;
- la participation au groupe de travail sur la refonte de la réglementation relative à la protection du secret ;
- la participation au groupe de travail de la commission Armée-Jeunesse sur l'esprit de défense et de sécurité à l'université ;
- la participation aux exercices de crises organisés par le SGDSN.
- une approbation de la stratégie d'homologation du système spatial Pléiades d'observation de la Terre.

titre du document

Rapport d'activité 2009
Service du haut fonctionnaire
de défense et de sécurité

éditeur

HFDS du MEN et du MESR

pour plus d'informations

www.pleiade.education.fr/portal/pleiade/hfds

date de parution

Mars 2010

conception/réalisation

Délégation à la communication

impression

MEN / 450 exemplaires

**Haut fonctionnaire
de défense et de sécurité
(HFDS)**

99, rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

T : 01 55 55 87 00

F : 01 55 55 85 87

hfds@recherche.gouv.fr

hfds@education.gouv.fr

